



173, rue Principale, Saint-Fortunat, (Québec) G0P 1G0 Tél. téléc. : 819-344-5399
Courriel : mun.st-fortunat@tb.sympatico.ca

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Fortunat
Lundi le 6 octobre 2014 à 20h30 et à laquelle assistaient Monsieur le maire Denis Fortier
Et les conseillers suivants :

SONT PRÉSENTS, Rosaire Dubé S1, Lyne Girard S2, François Boilard S3, Véronique Bégin S4, Michel Poirier S5, Stéphanie Vallée S6; tous conseillers FORMANT QUORUM.

Mme Lise Henri, directrice générale / secrétaire-trésorière assiste à la rencontre.

Rés.# 14-10-171

Sauvons Postes-Canada « non aux compressions »

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

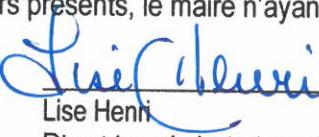
IL EST PROPOSÉ PAR : MICHEL POIRIER

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FORTUNAT écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Poste Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FORTUNAT demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

La proposition est résolue à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

**EXTRAIT CONFORME, CERTIFIÉ et
DONNÉ À : Saint-Fortunat, Qc
Ce 15e jour du mois d'octobre 2014**


Lise Henri

Directrice générale / secrétaire-trésorière


15/10/2014